

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE  
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2012**

**Convocations adressées le 26 mars 2012**

**Nombre de délégués titulaires en exercice : 11**

**Nombre de délégués titulaires présents : 8**

**Nombre de délégués votants : 11**

Recu à la Préfecture  
d'Indre-et-Loire le :  
13 AVR. 2012

**Membres titulaires présents :**

**Monsieur Alain DAYAN, Président – Madame Mélanie FORTIER, 1ère Vice-Présidente – Monsieur Patrick POIRIER, 3<sup>ème</sup> Vice-Président – Monsieur Christian BRAULT - Monsieur Gilles DEGUET – Monsieur Gilbert HELENE – Monsieur Philippe LE BRETON – Monsieur Alain MICHEL.**

**Membres titulaires absents :**

**Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU, 2ème Vice-Président, qui a donné pouvoir à Monsieur Alain MICHEL.**

**Monsieur Serge BABARY, qui a donné pouvoir à Monsieur Christian BRAULT.**

**Monsieur Jean-Marie BEFFARA, qui a donné pouvoir à Madame Mélanie FORTIER.**

**Membres suppléants présents :**

/

---

**CS 12.04.02 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2011**

Monsieur Alain DAYAN, Président, donne lecture du rapport suivant :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-31,

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le Payeur Départemental accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2011 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par Monsieur le Payeur Départemental, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Le Comité syndical adopte à l'unanimité.**

**(11 votes pour)**

---

**Acte exécutoire le 12 AVR. 2012** ..... après transmission et publication ; les actes de portée individuelle devant être notifiés.

**Le Président du Syndicat Mixte**

**Alain DAYAN**

The image shows a blue ink signature of Alain Dayan over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE de l'Aéroport de Tours-Meung' around the perimeter and 'Engagement Développement Aéroport' at the top. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a sun.